

Plan de gestion concerté du delta de l'Orb



Comité Syndical 24 Septembre 2021

Plan de gestion du delta de l'Orb

- **Le territoire du delta de l'Orb**
- **Des enjeux nombreux et des pratiques parfois contradictoires**
- **Une réponse opérationnelle : le plan de gestion**

Le delta de l'Orb : le site et son contexte

⇒ Un delta pour l'Orb ?

- > Anciens tracés de l'Orb et du Libron
- > Anciens graus (Orpellières, Séoune, Riviérette)



Anciens exutoires de l'Orb et du Libron

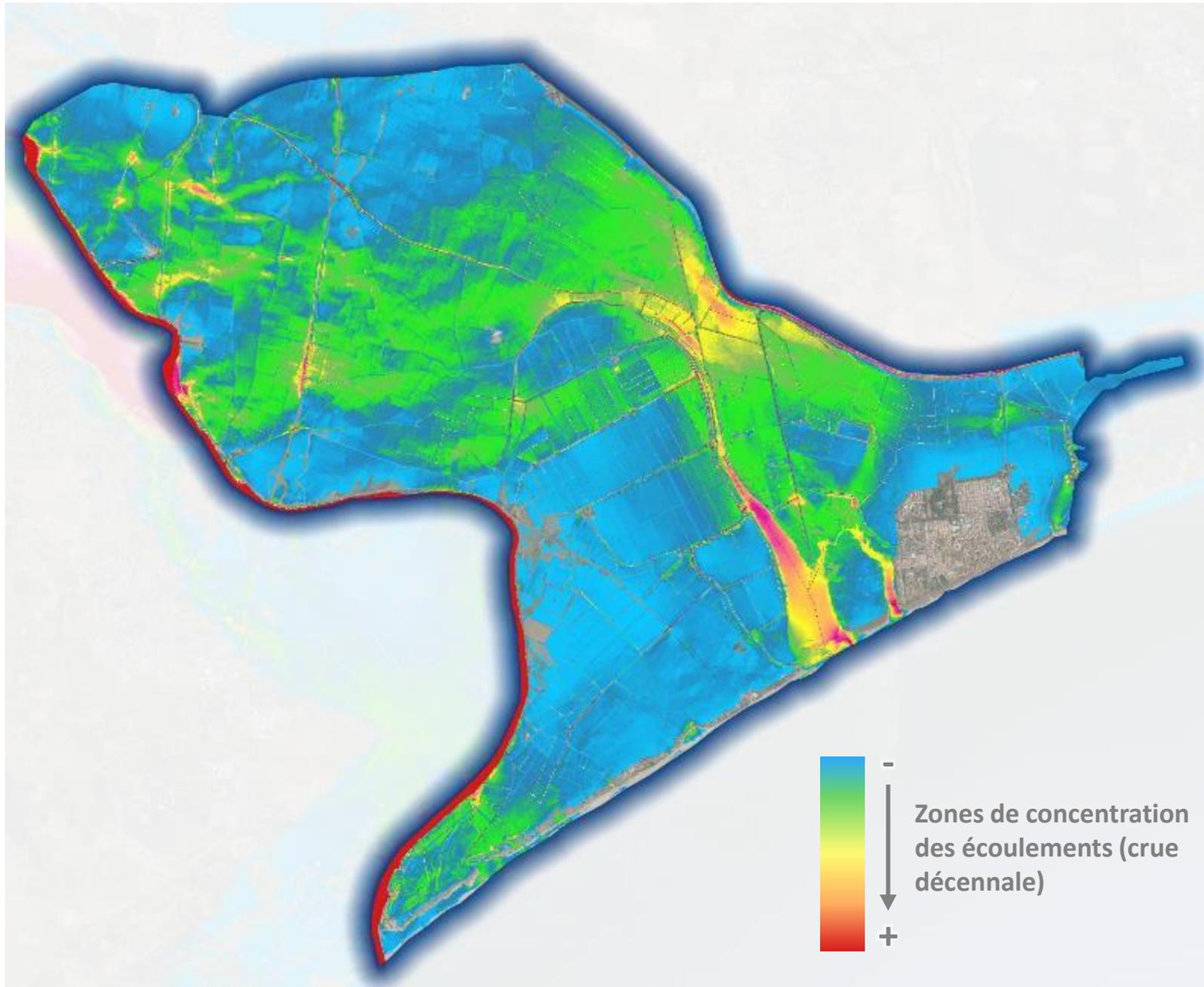


Artificialisation :
assèchement / chenalisation
pour exploiter les terres



Complexité d'un
secteur sous influence
de l'Orb et de la Mer

Le delta de l'Orb : le domaine des crues



Le delta de l'Orb : le domaine du sel

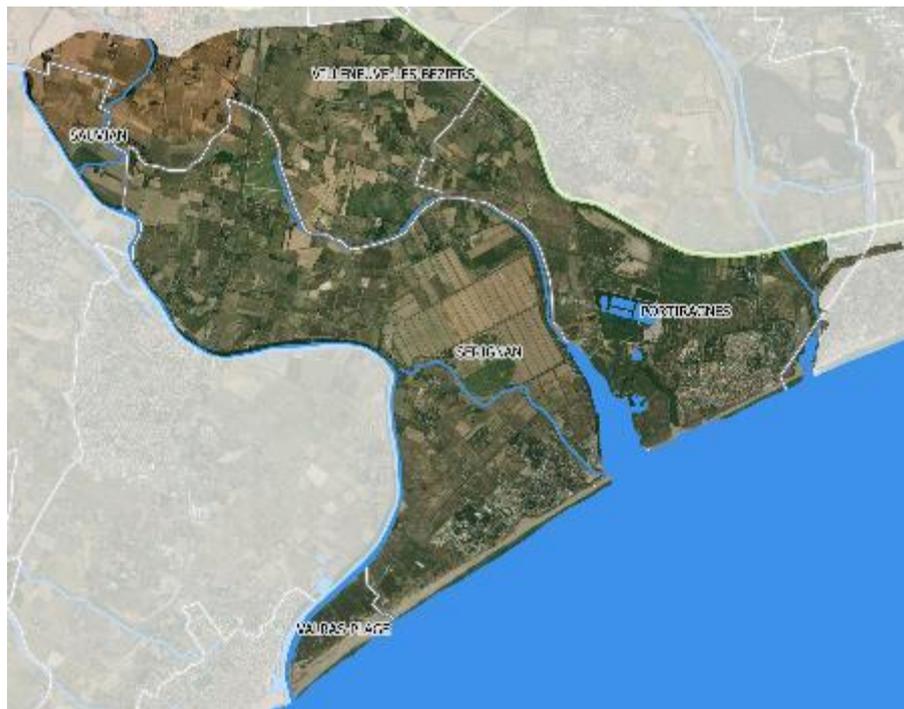


Les principales entrées de sel

Le delta de l'Orb : patrimoine naturel remarquable



De nombreux enjeux



- ⇒ **Plaine inondable**
- ⇒ **Milieux d'intérêt écologique avéré**
(Natura 2000, zones humides)
- ⇒ **Support d'activités économiques**
(agriculture, tourisme, pêche)

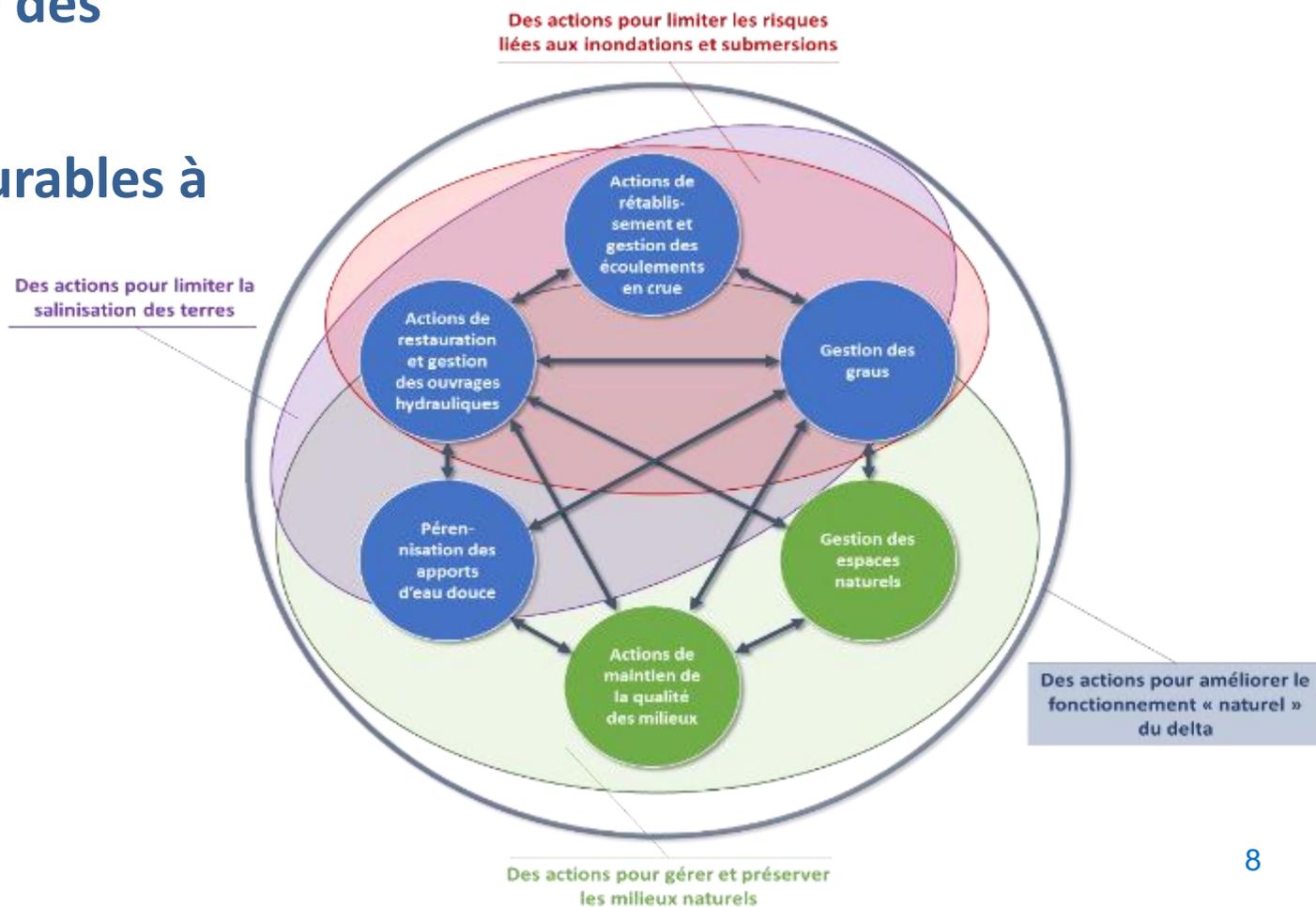


Mais :

- ⇒ **Dysfonctionnements hydrauliques**
- ⇒ **Perte des fonctionnalités écologiques**
- ⇒ **Forts impacts sur les activités :**
 - salinisation des terres agricoles
 - inondabilité des campings
 - disparition des activités de pêche...

La stratégie du Plan de gestion concerté

- ⇒ Pérenniser les activités par la reconquête du fonctionnement « naturel » du delta
- ⇒ Impliquer l'ensemble des acteurs concernés
- ⇒ Mener des actions durables à l'échelle adaptée



La stratégie du Plan de gestion concerté

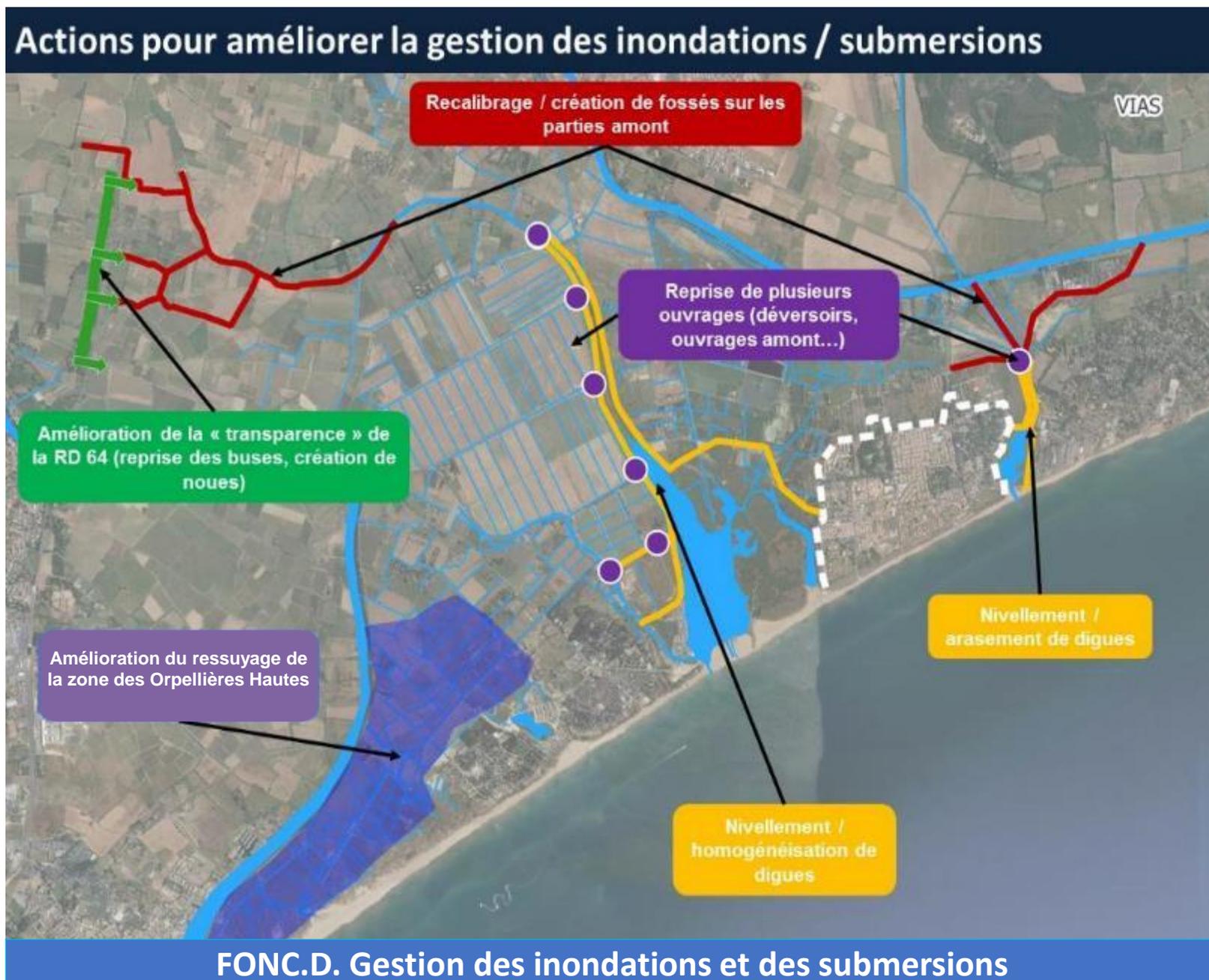
Après 2 ans de concertation, un projet collectif :

- ⇒ 29 actions sur 2021-2026 pour ~ 6 millions d'€
- ⇒ Une animation assurée par l'EPTB Orb-Libron, un portage politique EPTB Orb-Libron/CABM/CAHM
- ⇒ Des financements à mobiliser (Agence de l'Eau, Région, Département, Etat...) dans le cadre des contrats de rivière et PAPI



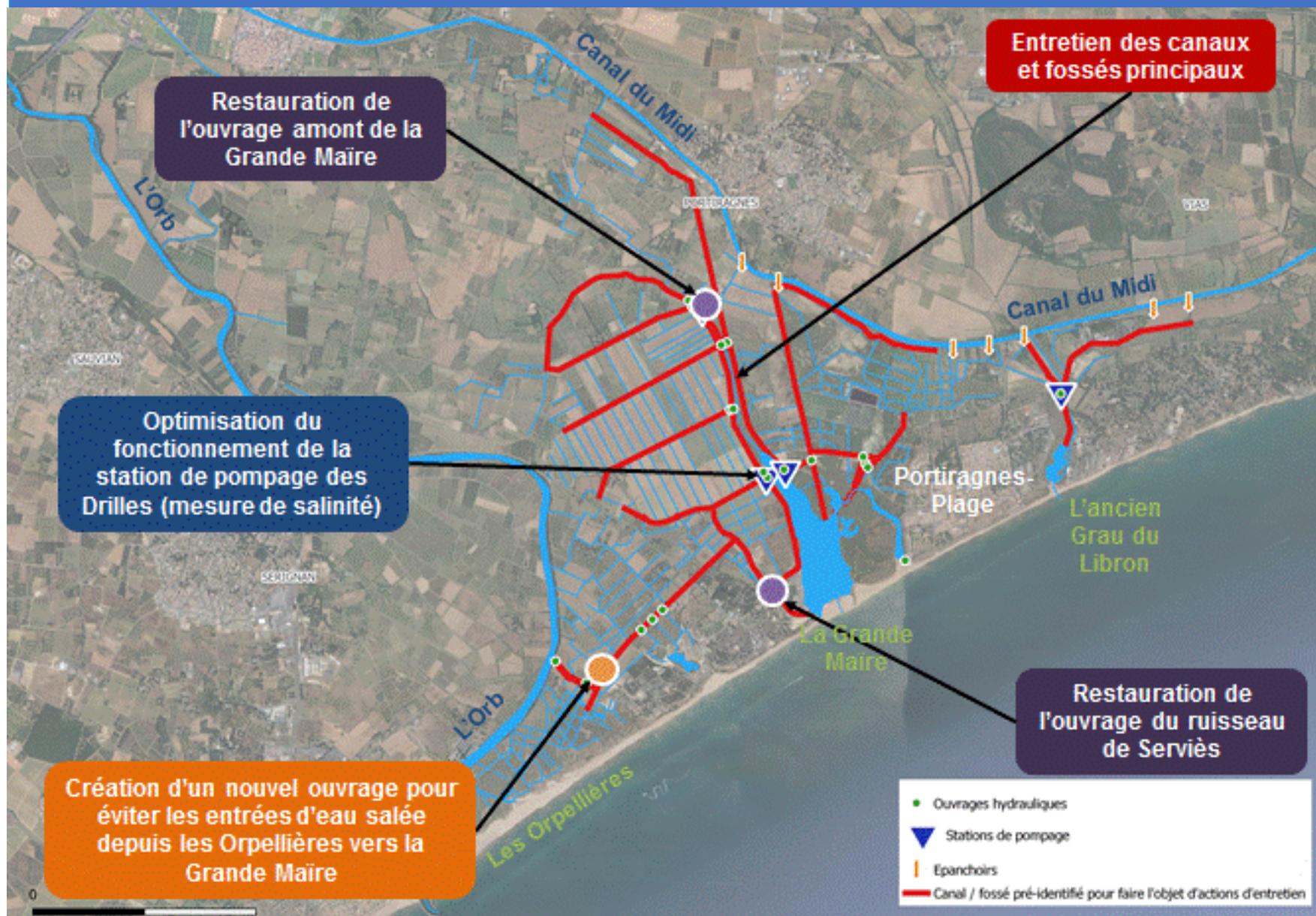
Maitre d'ouvrage	Montant	Commentaires
EPTB Orb-Libron	42 000 €	Essentiel des actions réalisées en régie via animation dédiée
CABM	1 829 000 €	Déjà inclus dans programme GEMAPI
CAHM	3 512 000 €	Déjà inclus dans programme GEMAPI
ASA de Sérignan	375 000 €	
ASA de Portiragnes	40 000 €	

Le plan d'actions - exemples



Le plan d'actions - exemples

FONC.A. Amélioration du fonctionnement hydrologique

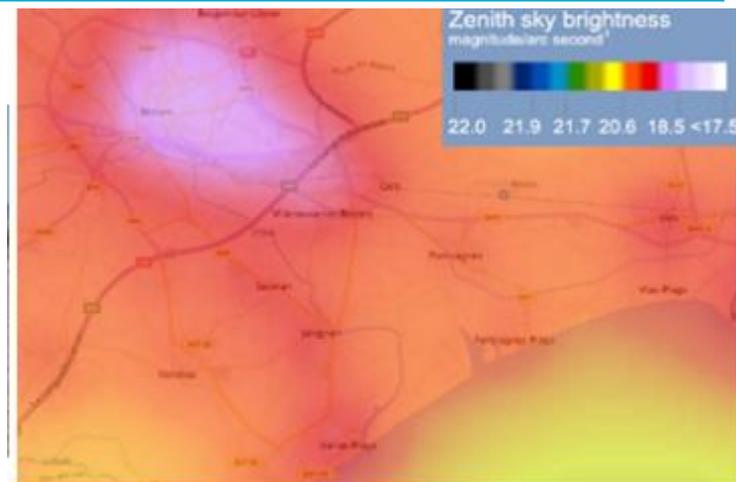
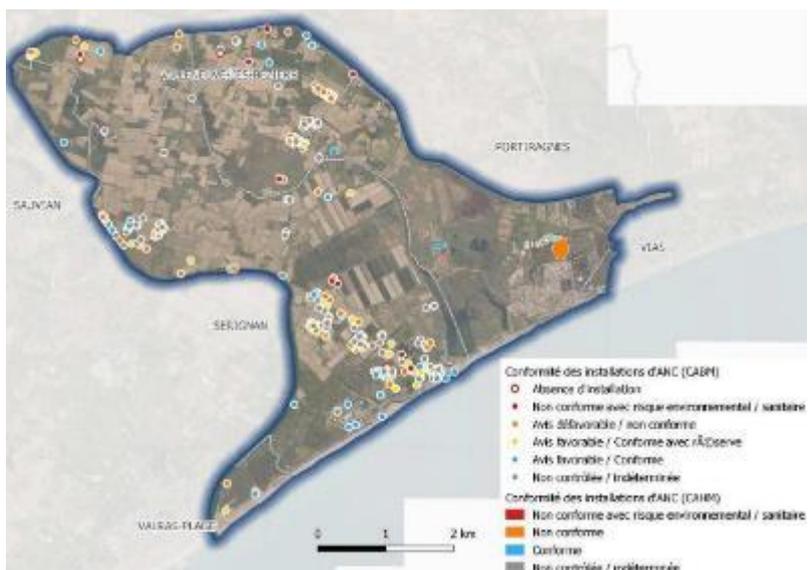


Le plan d'actions - exemples

MIL.B. Préservation et d'amélioration de la qualité environnementale des milieux



Phénomènes d'eutrophisation des lagunes



Radiance au-dessus du delta de l'Orb



Légende : En vert : les haies favorables au rolhier (Source : Natura 2000 - ZPS). En bleu : linéaire envisageable



MIL.B.1	Préservation / restauration des réseaux boisés dans le secteur nord
MIL.B.2	Promotion / animation en faveur de l'agroécologie voire de l'agriculture bio
MIL.B.3	Amélioration des pratiques dans l'espace public (éclairage, pesticides, biodiversité)
MIL.B.4	Amélioration des dispositifs d'assainissement non collectif
MIL.B.5	Remise en état / entretien des fossés
MIL.B.6	Lutte contre les espèces envahissantes
MIL.B.7	Maintien des connexions entre la lagune de l'ancien Grau du Libron et les milieux humides environnants

Plan de gestion du delta de l'Orb

- **Un diagnostic partagé à l'issue de 3 ans de concertation**
- **Un plan d'actions sur 6 ans**
- **Une organisation dédiée**

Validé lors du copil du 6 juillet 2021.

Un engagement collectif : la charte

Destinée à exprimer **un partenariat large nécessaire** à la préservation du Delta, reflétant l'implication des collectivités (mairies et agglomérations) entourées :

- **d'expertises techniques** (EPTB, Conservatoire, EID),
- **d'une réglementation** justifiant la protection (services de l'Etat, Police de l'eau,...),
- **de financements dédiés** (Agence de l'Eau, Région, Département,...),
- **d'acteurs économiques** maintenant des pratiques favorables (agriculture, tourisme...)
- **d'acteurs associatifs et de représentants d'usagers** (Prud'homies, sociétés de chasse...)

Une charte pour le Delta

- ▶ Un document **clair et synthétique** (photos, illustrations, schémas,...)
- ▶ Présentant **les grandes lignes de la stratégie projetée** (territoire, enjeux, objectifs stratégiques, principales pistes d'action) et **les acteurs signataires** (engagements)
- ▶ **Sécurisant la démarche** et la mise en œuvre du plan d'actions dans la durée (lisibilité, renouvellement élus et acteurs)
- ▶ Conçu pour **communiquer** sur la mobilisation en faveur de la préservation du Delta et **sensibiliser** d'éventuels autres partenaires

Une charte pour le Delta

- Avec pour **signataires**:
 - Les collectivités du territoire (Communes, CABM, CAHM, EPTB, SCoT...)
 - Les partenaires techniques, réglementaires et financiers (Etat, Département, Région, Agence de l'Eau, Conservatoire du Littoral...)
 - Les acteurs socio-économiques (ASAs, Chambre d'Agriculture, Association des professionnels du tourisme de Sérignan, Prud'homie, sociétés de chasse...)
- Validation par le Copil du 6 juillet :
 - Validation officielle par CABM, Conservatoire du Littoral, Agence de l'Eau, Sérignan, ASA de Portiragnes, Prudhommie...
 - Validation programmée : CD 34, Région Occitanie



PLAN DE GESTION DU DELTA DE L'ORB

Charte d'engagement



Les zones humides du delta

Une zone humide, qu'est-ce que c'est ?

Les zones humides sont des espaces associant terre et eau, imprégnées ou recouvertes d'eau. Les zones humides présentent de nombreux intérêts pour la gestion de la ressource en eau et de la biodiversité : épuration des eaux, maintien de la biodiversité, lutte contre les inondations...

Les zones humides et différents milieux composent le delta de l'Orb habitent de nombreuses espèces remarquables, en particulier des espèces végétales et des oiseaux.



Espèces floristique remarquables des Cipollières (Panicum des dunes - Elygnum maritimum et euphorbe pépère - Euphorbia pepetii).



Sterna nahe (Sterna albifrons) au bord de la lagune de la Grande Mairie à Portiragnes-plage.



Quelques oiseaux des zones humides : ibis falcinelle, aigrette garzette.



Photo de l'Orb et du Libron.



- Zones agricoles (culture essentiellement)
- Zones pâturées
- Zones urbanisées, btiées
- Campings, hôtellerie de plein air
- Zones humides



Ancien grau du Libron

L'ancien grau du Libron constitue l'ancien exutoire en mer de ce fleuve côtier. Il est composé en particulier d'une lagune littorale, séparée de la mer par un cordon sableux et d'un ensemble de milieux naturels.



Grande Mairie

La Grande Mairie, ancien grau de l'Orb, constitue désormais un vaste espace de zone humide (plus de 400 ha) où se côtoient eau douce et eau salée : milieux duniers, lagunes, prés salés, sans-cultive, rosebère...



Orpillières

Le site des Orpillières était autrefois traversé par plusieurs bras du delta reliant l'Orb à la mer et se caractérise par la présence de marais protégés par un cordon dunier et par des zones de prés salés, parcourues par un réseau de rousines (fossés et canaux agricoles).



Un espace pour la gestion de l'eau

LE DELTA DE L'ORB

Un delta correspond à une zone de division d'un fleuve en plusieurs bras au niveau de l'embouchure en mer. À l'origine, l'Orb formait un delta avec plusieurs bras et plusieurs graus en rive gauche du fleuve actuel ; il subsiste des traces de certains graus sous forme de lagunes littorales. Cette zone s'étend sur 29 km² entre les embouchures de l'Orb et du Libron.



CE DELTA SE CARACTÉRISE PAR

Un fonctionnement « deltaïque » perturbé par l'artificialisation... qui limite la capacité de résilience de ces milieux : tendance à l'eutrophisation estivale de l'ancien grau du Libron et, dans une moindre mesure, de la Grande Mairie, présence de polluants métalliques, notamment cuivre, hydrocarbures dans les sédiments à l'amont de la Grande Mairie.

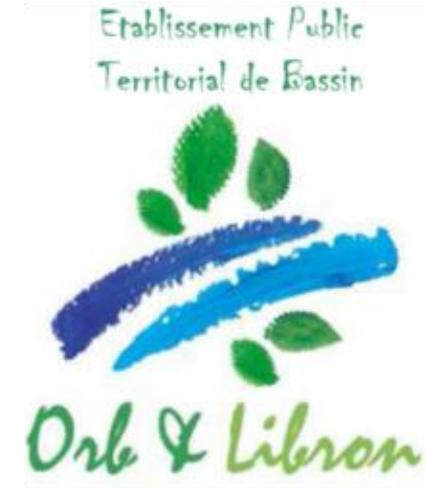
Un fonctionnement actuel fortement dépendant des activités humaines : gestion des ouvrages hydrauliques et des stations de pompage, gestion de l'ouverture des graus des lagunes, apports d'eau anthropiques (notamment pour la Grande Mairie : apports du Canal du Mid, rejet du lagunage, submersion des vignes...).

Le développement d'activités en lien avec le fort potentiel agricole, naturel, touristique, loisirs... du

territoire : 2/3 des surfaces du delta sont des zones agricoles. La salinisation des terres agricoles impacte les cultures, notamment les vignes. On y trouve également de nombreuses activités liées au tourisme sur le bordure littorale (hôtellerie de plein air notamment).

Des risques liés aux inondations, aux submersions marines, à l'érosion du trait de côte... amplifiés à terme par les effets du changement climatique.

Une biodiversité et des milieux intéressants... mais préservés et valorisés sur une partie seulement du territoire (Nature 2000) : En-dehors des sites Nature 2000, des milieux naturels d'un grand intérêt, assez semblables à ceux présents dans les sites (dunes et étières dunes, prés salés, lagunes...) qu'il est important de préserver et une très grande fragilité des milieux naturels et de plusieurs espèces présentes.



Merci de votre attention.

